

Date de mise à jour : 26/06/2026

Poste précédemment occupé par : Catherine LAMBERT

☐ Mobilité ☐ Redéploiement ☐ Création

Libellé court RH / code poste RH : 5311-

Personne à contacter : Secteur Ressources Humaines

Tél : 01 49 56 55 72 – 01 79 86 14 01

Courriel : dvm-rh@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Gestionnaire domaine public
Cadre d'emplois/catégorie	Rédacteur - Catégorie B Rédacteur principal - Catégorie B
Pôle/Direction/Service	PEPD - Pôle Énergies, Patrimoine et Déplacements DVM - Direction de la Voirie et des Mobilités SEP : Service Espace Public SGU : Secteur Gestion Urbaine
Lieu de travail	13-15 rue Gustave Eiffel – 94000 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité du chef du secteur gestion urbaine

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la Voirie et des Mobilités (DVM) a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes actifs et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens, dans un espace public partagé

Missions du Service Espace Public

Service de la proximité avec les usagers et les territoires, avec l'intervention des 4 centres d'exploitations ancrés sur le Département. Surveillance, entretien et exploitation de l'espace public départemental.

Viabilité hivernale et protection contre les crues.

Maîtrise d'ouvrage des petites opérations de réaménagement de voirie.

Gestion d l'occupation du domaine public, avis sur les projets urbains, arrêtés de circulation, à l'appui de l'outil Olivia.

Secteur Gestion Urbaine : Sur l'ensemble du réseau départemental :

- Gère les occupations du domaine public, qu'elles soient structurelles (terrasses fermées démontables, trémies d'accès parking, accès stations essence, ...) ou conjoncturelles (palissades de chantier, bulles de vente, ...)
- Délivre les accords techniques préalables aux travaux de tiers
- Produit les avis sur les permis de construire instruits par les villes
- Participe au suivi et à la connaissance des projets urbains (PLUi, ZAC, ...)
- Instruit les demandes d'arrêtés de circulation pour le compte du Préfet sur les Routes à Grandes Circulation (RGC)
- Délivre les avis pour le passage de Transports Exceptionnels
- Pilote et administre l'outil de coordination des chantiers et de gestion du domaine public (OLIVIA)

MISSION DU POSTE

Au sein du Secteur Gestion Urbaine du SEP :

- Instruire les demandes d'occupation du domaine public,
- Mettre en œuvre et contrôler les procédures d'occupation du domaine public et leur réalisation,
- Contribuer à l'élaboration et au suivi des avis du service sur les projets urbains.
- Contribuer au suivi de l'évolution du réseau viaire départemental.

DOMAINES D'ACTIVITES ET PRINCIPALES ACTIVITES

Gestion du domaine public

- Instruire les demandes,
- Rédiger et gérer les autorisations d'occupations du domaine public routier départemental au niveau administratif et juridique,
- Contrôler la bonne réalisation des prescriptions des autorisations d'occupation.
- Contribuer à l'élaboration et au suivi des avis du service sur les projets urbains.
- Contribuer au suivi de l'évolution du réseau viaire départemental.

Gestion urbaine

- Participer à l'élaboration et à la rédaction des avis du service, en étroite collaboration avec les autres secteurs du service, sur tous les dossiers de projets urbains,

Suivi du réseau viaire

- Participer au suivi de l'évolution du réseau viaire départemental par le suivi et le traitement des dossiers de classement/reclassement de la voirie et les questions de domanialité qui s'y rattachent.
- Participer au suivi du tableau de bord des activités du secteur,
- Participer au travail d'équipe du secteur et du service.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensables à la prise de poste : - Connaissance de base des procédures administratives relatives à l'urbanisme, la gestion du réseau routier, de son usage et de son accès - Maîtrise des outils informatiques classiques
	A acquérir au cours de l'activité : - Approfondir ses compétences dans son champ d'intervention. - Maîtrise des outils informatiques spécifiques au métier.
Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste : - Rigueur dans l'application des procédures administratives, - Qualités rédactionnelles, - Travailler en équipe et en transversalité, - Ecouter, négocier, - Capacités d'organiser et de participer à des réunions, - Esprit d'analyse de synthèse et d'organisation, - Très forte motivation pour le service public,
	A acquérir au cours de l'activité : - Proposer des actions d'améliorations dans son champ d'intervention.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail	Internes : L'ensemble des services de la DVM, toute direction du CD94 ayant à travailler sur la gestion urbaine (DAJEP, DAIST, DEVP...) Externes : Les villes, les EPT, les aménageurs, DRIEA / DIRIF et autres services de l'Etat, Ile de France Mobilités, SNCF, RATP, autres transporteurs, les concessionnaires, les usagers et autres occupants du domaine public.
Conditions particulières d'exercice	Ce poste pourra nécessiter des adaptations occasionnelles d'horaires et d'activités en fonction des impératifs de service et de l'évolution des missions du secteur. Déplacements réguliers sur sites, en Val de Marne.
Moyens mis à la disposition de l'agent	- Véhicule de service en pool - Moyens bureautiques usuels

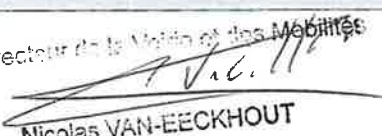
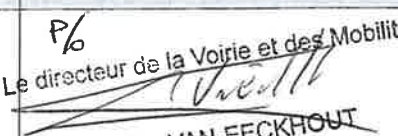
EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Exigé : BAC à BAC + 2 en administration publique
Expérience	Souhaitée : réglementation relative à la gestion du domaine public (code général des collectivités territoriales, règlement de voirie...)
Certifications, habilitations à jour	Permis B
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui ☐ non ☒	

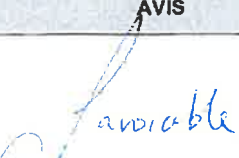
INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

NBI : NON Si oui, préciser à quel titre :

- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés :
REDACTEURS TERRITORIAUX
 ■ Nom du groupe : Groupe 3 – AUTRES FONCTIONS ■ Nom du sous-groupe : AUTRES FONCTIONS

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	Le directeur de la Voirie et des Mobilités  Nicolas VAN-EECKHOUT	P/0 Le directeur de la Voirie et des Mobilités  Nicolas VAN-EECKHOUT

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
 Nicolas VAN-EECKHOUT	09 07 2026	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation Responsable du service recrutement et intégration  Nathalie DUBOIS

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution